



Le Mot du Maire,



Après une nouvelle année scolaire bien remplie, les vacances commencent. Espérons une météo clémente qui nous permettrait de profiter de ce moment de liberté retrouvé. L'épidémie semble vouloir nous laisser du répit mais restons vigilants : les variants n'ont pas baissé les bras.

Nous finissons cette année avec la mise en avant de notre école Marie BIGOT. Nos élèves ont récolté 367 kg de bouchons plastiques, soit 9.67 kg par élève et ont remporté la première place de la Seine-Maritime au classement du Challenge Bouchons 276. Je les félicite pour cette performance, mais surtout pour leur engagement et soutien au handicap. C'est une belle preuve d'humanité dans ce monde qui en manque parfois. Je les remercie aussi pour leur adaptation aux exigences sanitaires qu'ils ont subies depuis septembre dernier. Les enfants ont été accompagnés par nos enseignantes qui ont tenu la barre et le dévouement de nos agents communaux. Nous avons ainsi pu maintenir notre école ouverte et assurer les cours.

Nous vous informons également qu'un nouvel arrêté municipal a modifié les horaires d'activités sonores. Nous allons être de plus en plus vigilants sur son respect. Nous vivons dans un agréable village. Un laisser-aller sur les règles de bonnes conduites et de civisme n'est pas acceptable.

Pour finir, notez la date d'un nouvel événement : le 4 septembre prochain, aura lieu le premier Forum des associations et des clubs d'activités de la Vieux-Rue.

Bonnes vacances à toutes et tous,
Thierry VANDERPert

La vie municipale



• Cérémonie du 08 mai 1945 :

Le 08 mai a été célébré en comité restreint du fait des mesures sanitaires en vigueur.

Durant cette cérémonie qui commémore la victoire des forces alliées sur l'Allemagne Nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, une gerbe a été déposée au monument aux morts.

Cette commémoration est un hommage à toutes ces femmes et tous ces hommes qui ont donné leur vie pour que la France soit libre. C'est la raison pour laquelle il est important de maintenir cet hommage pour ne pas oublier.

• Les élections :

Les élections régionales et départementales se sont déroulées les 20 et 27 juin 2021. Malgré le contexte sanitaire actuel, un protocole a été mis en place afin que les élections se déroulent dans de bonnes conditions.

Le taux de participation à La Vieux-Rue est supérieur au taux national avec 42% au premier tour puis 38% au deuxième tour.



• Le nouveau PLUI :

Notre Plan Local D'urbanisme Intercommunale (PLUi) s'applique depuis le 20 mai 2021. Pour rappel, le 17 septembre 2015, un conseil communautaire a prescrit la mise en place du PLUi. La première réunion technique a eu lieu le 03 mai 2017.

Pour cette mise en place du PLUi, il y aura eu 18 comités de pilotage, 20 comités techniques, 3 sessions de réunions entre le bureau d'étude et les municipalités, 2 conférences intercommunales des maires, 2 sessions de 2 réunions publiques et 3 réunions des personnes publiques associées. Ce qui correspond à plus de 300 jours de travail, sans compter les études des indices de cavités et sur les risques liés à l'eau.

C'est un document stratégique et règlementaire qui répond aux enjeux du territoire et qui gère le droit au sol. Il construit un projet d'aménagement et de développement du territoire avec une vision globale, durable et respectueux de l'environnement.

Le PLUi est un projet de développement pour les dix ou quinze années à venir.

Ce document n'est pas une distribution de droit à construire, ni la somme d'intérêts particuliers. Le PLUi n'est pas uniquement focalisé sur les zones construites ou urbanisées mais il concerne l'ensemble du territoire y compris les espaces agricoles et les espaces naturels.

Il comprend un rapport de présentation qui explique les choix effectués pour modérer la consommation d'espace naturel (agricole et forestier) et lutter contre l'étalement urbain.

Il définit les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements.

Il contient un règlement graphique et écrit qui délimite les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N), et fixe les règles générales d'urbanisation.

Les documents sont consultables <https://www.lavieuxrue76.fr/plan-local-d-urbanisme-plui>



• L'achat du tracteur :

Au bout d'une quinzaine d'année de service, la tondeuse autoportée a rendu son dernier tour de roue.

Le coût des réparations s'élevait à plus de 50% de la valeur neuve du tracteur.

Après délibération du conseil municipal, il a été décidé d'acquérir un nouveau matériel homologué pour circuler en toute sécurité sur les routes de notre commune.

• Espaces verts :

La végétalisation est en cours sur notre commune avec la mise en place de parterres de fleurs. Par la même occasion, nous tenons à remercier les habitants qui entretiennent nos chemins de randonnées ainsi que les abords des habitations donnant sur la voie publique.



• Le frelon asiatique :

Attention aux frelons asiatiques : la période du printemps correspond à la construction du nid primaire par la reine. Ces nids sont de petite taille (inférieur à 10cm de diamètre) et sont situés le plus souvent à l'abri des intempéries. En été, avec le développement de la colonie, ils sont abandonnés pour construire un nid secondaire de grosse taille pouvant contenir plusieurs milliers d'individus. Un site Internet frelonasiatique76.fr a été mis en place permettant l'identification du frelon et proposant une liste de prestataires agréés.

• Le city stade :

Après plusieurs mois de fermeture, pour raison de vandalisme, la société VERITAS a validé la réouverture de notre City Stade. Le filet de 20 mètres par 3 a été racheté (3960€) et mis en place pour limiter les envois de ballons chez les riverains car les utilisateurs du city n'ont pas tous le talent d'Antoine Griezmann.

La présence d'un city stade apporte plusieurs avantages à la communauté. Lieu de vie et de rencontres, il permet également de s'adonner à de nombreuses activités physiques et sportives.

Mais il doit être rappelé que d'une manière générale, toute personne présente sur le terrain doit impérativement respecter les riverains, éviter toutes nuisances sonores et respecter les horaires d'ouverture de celui-ci.



Le chiffre du trimestre



• C'est le classement de notre commune au niveau départemental parmi les **271** communes de 500 à 2000 habitants où il fait bon vivre.

L'association Villes et villages où il fait bon vivre a fait réaliser plusieurs sondages OpinionWay depuis 2017, afin de définir les catégories/thématiques qui caractérisent une ville ou un village où il fait bon vivre pour les Français.

L'échantillon de personnes interrogées a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.

Vous pouvez vous rendre sur le site et répondre au sondage OpinionWay pour donner votre avis sur la commune de La Vieux-Rue en vous rendant sur le site villesetvillagesouilfaitbonvivre.com.

Positions au niveau départemental

Position départementale

189 / 708

↑ 4

Position parmi les communes de 500 - 2000 habitants dans le département

97 / 271

↑ 3



183 critères

152 provenant de l'INSEE et concernant directement chaque commune, 31 provenant d'organismes publics officiels (ministère de l'Intérieur...).



8 catégories

La qualité de vie, la sécurité, les transports, les commerces et services, la santé, l'éducation, les sports et loisirs, la solidarité.



34 837 communes

Le palmarès analyse et classe l'ensemble des communes de France métropolitaine, soulignant le rayonnement des villes et le charme des villages.



9 strates

Le palmarès compare les villes et villages selon leur nombre d'habitants, en fonction des 9 strates de population définies par l'Insee.

Les travaux

• L'aménagement du carrefour :

Courant juin, notre employé communal, Lucien, a aménagé le carrefour rue du 8 mai 1945 : deux massifs de fleurs composés de rosiers, ont été réalisés.

Un paillage a été mis en place pour limiter l'arrosage. Un engazonnement sera effectué ultérieurement.

Par ailleurs, le marquage au sol des panneaux "STOP" a été refait.

L'école Marie Bigot

• **Les bouchons 276 :**

Le lundi 5 juillet, les élèves de l'école de La Vieux-Rue ont eu la visite d'Annie Vidal, députée de la 2ème circonscription de la Seine Maritime. Cette rencontre a été l'occasion de récompenser les grands gagnants du concours des écoles de l'association BOUCHON 276 .

La mobilisation des élèves et des habitants dans la collecte des bouchons a permis de se hisser à la première place du classement parmi les 180 écoles participantes. Lors de cette visite, un rendez-vous a été pris avec les enfants à la rentrée pour un temps d'échange sur les missions d'un député. Un point sera fait sur le volume récolté dans le prochain bulletin.

Un grand merci à tous.



• **Opération recyclage papier :**

L'école a organisé une action éco-citoyenne afin de collecter des fonds pour la coopérative scolaire.

Une benne a été mise à disposition des habitants du 21 au 28 juin par la société Paprec afin de récupérer le papier inutilisé à des fins de recyclage.

Les 2,8 tonnes de papier récolté seront transformées en euros au profit de la coopérative scolaire.

Un grand merci à tous les habitants qui ont joué le jeu et qui ont pu ainsi faire du tri.



• **Bon d'achat :**

Un bon d'achat FNAC d'une valeur de 25 euros a été offert aux anciens élèves de CM2 de l'école Marie Bigot qui intégreront la sixième en septembre prochain.

Vie associative

• **Le mot du comité des fêtes :**

Après plusieurs mois de faux espoirs et de fausses joies, il semblerait que l'horizon des associations s'éclaircisse, et quoi de mieux qu'une assemblée générale pour relancer le Comité des fêtes.

L'assemblée générale permet en premier lieu d'élire les membres ainsi que les responsables de l'association mais surtout d'accueillir et renseigner les habitants. Cette assemblée a eu lieu le 08 juillet dernier ; nous ne manquerons pas de vous donner les dernières nouvelles dans notre prochain numéro.

A très vite.

L'équipe du Comité des Fêtes de La Vieux Rue



• **Forum des associations :**

Nous allons organiser un forum des associations et animations au sein de notre village le 04 septembre de 09h30 à 18h.

Vous souhaitez vous investir un jour par semaine (ou plus), pour faire découvrir ou encadrer une activité (musique, peinture, jardinage, langues étrangères, etc.).

Prenez contact dès à présent avec la mairie à l'adresse : mairie.lavieuxrue@wanadoo.fr et nous étudierons vos projets.

Agenda des manifestations

Les prochaines dates à retenir si les conditions sanitaires le permettent :

- 29 août : Foire à tout
- 04 septembre : Forum des associations et des clubs d'activités
- 11 novembre : Repas des anciens
- 14 novembre : Organisation d'un loto
- 10 décembre : Spectacle de Noël
- 12 décembre : Marché de Noël

Le portrait

Marine POTTIN,
Ostéopathe animalier

Il y a des métiers exercés que l'on ignore ou que l'on connaît très peu.



Marine Pottin, 28 ans, née à Rouen, grandit en région parisienne et passe ses vacances chez papy et mamie en Normandie ce qui l'incite à revenir dans sa région.

En 2020, elle achète une maison à La Vieux Rue avec son compagnon .

Mist, Mellow et Helka sont ses 3 chiens bergers Australien. Elle envisage un élevage familial d'une portée tous les deux ans.

Mist of Down Hill (Les Brumes du bas de la Coline) est le nom de l'élevage qui fait référence aux Bergers de Marine.

Les études vétérinaires trop contraignantes la poussent vers un BTS production animale qui lui permet de découvrir le métier d'ostéopathe animalier : 5 ans d'études supplémentaires seront nécessaires avant l'obtention du diplôme.

« J'interviens sur tous les animaux mais plus particulièrement chiens, chats, chevaux, lapins, etc »

« Durant mes stages je suis également intervenue sur des animaux sauvages mais proches de l'homme dans des zoos ». Marine a eu entre ses mains expertes des faons , cerfs, otaries etc.

Cela va en faire trembler certains « j'ai également manipulé des serpents ».

Quant à la difficulté du métier ? « Contrairement à l'homme les animaux ne disent pas où ils ont mal ». L'écoute des propriétaires d'animaux, l'observation, les réactions de l'animal sont très importantes.

Marine intervient sur toute la Normandie et une partie de la région parisienne. Elle commence à vivre de son métier.

A La Vieux Rue, elle est même intervenue dans une ferme pour aider une vache qui avait vélé d'un veau de 60 kilos. Son projet : elle compte ouvrir un cabinet dans notre village dans lequel elle se sent heureuse.

Marine Pottin 06 31 71 28 19

Facebook : Marine Pottin (Ostéopathe animalier)



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



Mairie de La Vieux-Rue
Place de la mairie
76160 La Vieux-Rue
02 35 34 00 82
mairie.lavieuxrue@wanadoo.fr
lavieuxrue76.fr

Horaires des permanences :

- Le mardi de 15h à 19h00
- Le jeudi de 15h à 19h00
- Le vendredi de 14h à 17h30

La Vieux-Rue info juillet 2021 bulletin trimestriel

Responsable de publication : Thierry Vanderpert
Ont participé à la rédaction de ce numéro : les membres du conseil municipal de l'équipe communication.
Diffusion dans les boîtes aux lettres
Tirage 220 exemplaires effectué par la mairie